

Prix de l'eau : les professionnels craignent un manque d'investissements

À la une › **Eau**



Par Eva Gomez, le 29 novembre 2017

Lors de la présentation du 11^e baromètre du prix des services de l'eau en Europe, la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau a souligné le risque d'une crise du modèle français de gestion de l'eau. Pour l'instant, les prix français restent 11 % inférieurs à la moyenne européenne.

Mardi 28 novembre, la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E) a publié les résultats du 11^e baromètre réalisé par le cabinet NUS Consulting : il « compare les prix des services d'eau et d'assainissement constatés au 1^{er} janvier 2017 dans les cinq plus grandes villes (en population) de dix pays européens », rappelle la FP2E. A savoir, les cinq plus grandes villes d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède. Verdict : si la France affiche des prix en-dessous de la moyenne européenne et une certaine qualité de service, les investissements pour le renouvellement et la modernisation des réseaux semblent insuffisants. En effet, le prix moyen du mètre cube d'eau en France est de 3,56 euros taxes et redevance comprises, soit 11 % de moins que le prix moyen en Europe, qui est de 4,01 euros. Ainsi, la France se classe en quatrième position des prix les moins chers, après l'Italie (1,43 euros le m³), l'Espagne (2,24 euros le m³) et la Suède (3,56 euros le m³). Le Danemark enregistre le prix le plus élevé, avec 6,61 euros le m³.

« Entre janvier 2015 et janvier 2017, le prix des services d'eau et d'assainissement en France a progressé en moyenne annuelle de +0,6%. Cette évolution en France est sensiblement inférieure à celle observée entre janvier 2013 et janvier 2015, où la variation annuelle était de +2% », indique la FP2E. A noter que l'Italie, dont le prix des services de l'eau reste le plus

faible en 2017, enregistre la plus grande évolution de prix entre 2015 et 2017 avec une hausse de 6 %, du fait des investissements dans la modernisation des réseaux. « En France, cette stabilité tarifaire s'accompagne d'une exigence de qualité au profit des consommateurs (qualité de l'eau, continuité de service 24h/24, protection de la ressource, suivi des consommations et systèmes d'alerte, aspects sociaux...). Le rapport qualité/prix est bon dans la mesure où la quasi-totalité des coûts de fonctionnement et d'investissements des services publics d'eau et d'assainissement sont couverts par les factures d'eau », estime la FP2E, qui s'inquiète néanmoins du maintien de cette qualité de service, du fait des ponctions supplémentaires prévues par l'État – dans le cadre du plan de loi finances 2018 – sur les budgets des Agences de l'eau.

L'urgence du renouvellement des infrastructures

En effet, la Fédération trouve préoccupante la tendance à la baisse des investissements dans les infrastructures en France et craint une crise du modèle français de gestion de l'eau : « Le taux de renouvellement annuel des réseaux d'eau potable, qui ne concerne aujourd'hui que 0,6% à 1% du linéaire français, devrait être au minimum du double pour éviter un vieillissement des infrastructures », indique la FP2E. L'investissement actuel à hauteur de 800 millions d'euros devrait donc, selon l'organisation, atteindre 1,6 milliards d'euros environ afin d'assurer le renouvellement des infrastructures : canalisations, usines de traitement, assainissement non collectif (ANC), prévention des inondations, etc. La FP2E souligne également que, « si l'eau du robinet en France est en permanence de bonne qualité pour plus de 97% des consommateurs, des disparités existent sur le territoire, plus particulièrement entre la qualité de l'eau distribuée dans les villes et celle de l'eau distribuée par les services des zones rurales ». Ainsi, « le taux de non-conformité de la qualité bactériologique de l'eau est jusqu'à vingt fois supérieur à celui de zones urbaines », indique la Fédération.

Les professionnels rappellent que la France bénéficie de 15 milliards d'euros de financements européens dédiés à la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau. Des fonds trop peu utilisés selon la FP2E : en 2016, après trois ans de programme (sur 7), la France n'avait consommé que 4 % de ces investissements européens, contre 47 % en Allemagne par exemple. « Aussi, la FP2E incite à la mobilisation des régions françaises pour consommer ces fonds européens et irriguer les collectivités afin de stimuler l'investissement dans les infrastructures d'eau ».

Par ailleurs, la Fédération souligne la « nécessité de généraliser des services d'eau innovants », tels que les compteurs intelligents, l'information dématérialisée sur la qualité de l'eau, ou encore des services d'alerte SMS pour prévenir les consommateurs en cas de pollution, ou d'interruption du service.

Un euro par jour et par foyer

Le baromètre de NUS Consulting indique que les Français consacrent en moyenne 0,8 % de leurs revenus aux services d'eau et d'assainissement, soit environ 1 euro par jour et par foyer, « pour environ 330 litres délivrés et assainis quotidiennement ». Les points forts du système français selon le baromètre : « le libre choix du mode de gestion et la compensation régulière des offres d'opérateurs différents », qui bénéficie à la fois aux consommateurs et aux collectivités, et « l'implication des autorités organisatrices dans la gouvernance des services », qui permet de fixer des objectifs, de planifier les investissements et de contrôler les prix. « En France, la fixation du prix des services d'eau relève toujours des collectivités locales, hors parts des Agences de l'eau et de l'Etat », rappelle la FP2E.